

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE CONSTRUCTION NOUVELLE »

Siège ABIDJAN, COCODY, RIVIERA 3 SYNACASSI NON
LOIN DE LA CITE JACQUE PREVERT., Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 03 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE CONSTRUCTION
NOUVELLE »

Objet : BTP,
TRAVAUX HYDRAULIQUES,
ELECTRICITE RESEAU,
ELECTRICITE INDUSTRIEL,
ELECTRICITE DOMESTIQUE,
PRODUITS COMPOSITES,
IMPORT-EXPORT,
LE COMMERCE EN GENERAL,
PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou

partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant

directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY, RIVIERA 3 SYNACASSI NON LOIN DE LA CITE JACQUE PREVERT., Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme DIALLO NADI FATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03343 du 23/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20856/GTCA/RC/2024 du 23/04/2024

